



Public Lending Right  
Commission

Commission du droit  
de prêt public

## 15 993 auteurs canadiens se partagent des paiements du DPP totalisant 9,1 millions de dollars

Ottawa, le 14 février 2008 – Presque 16 000 auteurs canadiens se partagent plus de 9 millions de dollars en paiements du DPP pour le prêt public de leurs livres par les bibliothèques canadiennes cette année. La Commission du droit du prêt public fonctionne sous l'égide administrative du Conseil des Arts du Canada. Chaque février, elle émet des paiements aux écrivains, traducteurs et illustrateurs canadiens.

Les paiements du DPP sont établis en vérifiant les collections d'un groupe représentatif de bibliothèques publiques canadiennes. Pour un auteur donné, plus grand est le nombre de bibliothèques qui détiennent ses titres admissibles, plus élevé sera le paiement qu'il recevra du DPP (pour un maximum de 2 681 \$). Cette année, des auteurs répartis dans 1 688 communautés au Canada et 337 communautés à l'étranger recevront un paiement moyen de 570 \$.

La distribution des paiements par province se détaille comme suit :

Québec	3 543 288,33 \$
Ontario	2 806 560,40 \$
Colombie-Britannique	1 183 057,27 \$
Alberta	395 403,44 \$
Hors-Canada	303 921,16 \$
Nouvelle-Écosse	236 784,46 \$
Manitoba	173 445,97 \$
Saskatchewan	167 768,88 \$
Nouveau-Brunswick	159 959,20 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	98 504,41 \$
Île-du-Prince-Édouard	32 119,63 \$
Yukon	7 941,13 \$
Territoires du Nord-Ouest	4 471,53 \$
Nunavut	1 869,43 \$
Total	9 115 095,24 \$

### Le DPP est ravi de son augmentation de 700 000 \$ pour 2009

Comme le révèle le *Plan d'action* du Conseil des Arts du Canada, publié mercredi, le budget du DPP a été augmenté de 700 000 \$. Cette augmentation renforce l'engagement du Conseil des Arts envers les artistes, car ceux-ci constituent le cœur même de la pratique artistique au Canada.

350 Albert Street, P. O. Box 1047  
Ottawa, Ontario K1P 5V8  
1-800-521-5721 or (613) 566-4378  
Fax: (613) 566-4418  
www.plr-dpp.ca

**Canada**

350, rue Albert, C. P. 1047  
Ottawa (Ontario) K1P 5V8  
1 800 521-5721 ou (613) 566-4378  
Télécopieur : (613) 566-4418  
www.plr-dpp.ca

David Copelin, président de la Commission du DPP a déclaré :

*« Nous sommes heureux que le Conseil des Arts ait démontré son engagement à améliorer son soutien aux auteurs canadiens. En augmentant notre budget, le Conseil a réaffirmé l'importance de la Commission du droit de prêt public et du nombre toujours croissant de ses membres, soit les artistes de la littérature. Cette augmentation permanente de nos fonds sera distribuée entre des artistes dont l'importance pour le Canada et ses diverses cultures est reconnue et célébrée partout au pays comme à l'étranger. »*

Le Canada est l'un des 23 pays à s'être doté d'un programme de DPP actif. Bien que les programmes du DPP des divers pays soient administrés différemment, ils sont tous liés par les deux mêmes fils conducteurs : la reconnaissance du droit des auteurs à être rémunérés pour l'utilisation de leurs livres dans les bibliothèques, et la perception selon laquelle les fonds du DPP payés aux auteurs constituent un investissement dans l'avancement de l'expression littéraire du pays concerné. La Commission du DPP est placée sous l'égide administrative du Conseil des Arts et les fonds alloués au programme du DPP proviennent du gouvernement fédéral par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien.

L'inscription des titres au DPP est en cours et prendra fin le 1<sup>er</sup> mai 2008. Les auteurs peuvent s'inscrire au programme du DPP pendant cette période seulement. Pour plus de renseignements sur la façon de s'inscrire, prière de visiter le site web du DPP, au [www.plr-dpp.ca](http://www.plr-dpp.ca).

- 30 -

Médias, s'adresser à : Michelle Legault, secrétaire générale par intérim  
Commission du droit de prêt public  
1-800-521-5721 ou 613-566-4378  
[michelle.legault@conseildesarts.ca](mailto:michelle.legault@conseildesarts.ca)